

## FORMATIONS 2010

### OBJECTIFS

Connaître les obligations générales en matière d'environnement pour les appliquer sur son site.

*A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :*

- ➔ Appréhender les obligations générales de la réglementation environnementale
- ➔ Identifier les conséquences de ces obligations légales pour un site industriel

### PERSONNES CONCERNÉES

Chefs d'entreprise.

Cadres dirigeants.

Responsables techniques.

Responsables environnement.

Responsables QSE.

### DURÉE

1 jour.

### EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 12.

### ANIMATION

Mme Caroline MENARD expert environnement du CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction).

### DISPOSITIFS D'EVALUATION

Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par les stagiaires.

### CONTENU

CODE 6668

1 Présentation des diverses thématiques « environnementales »

2 La législation des installations classées

3 La gestion des déchets

4 La gestion de l'eau

5 L'air et l'industrie

6 Les produits chimiques et la réglementation REACH

7 Le bruit

8 Identification des obligations applicables au site, et de leur mise en œuvre

### CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ➔ Méthodes pédagogiques :
  - Exposés
  - Etudes de cas pratiques
  - Travaux en sous-groupes
- ➔ Moyens pédagogiques :
  - paper-board ou tableau blanc
  - vidéoprojecteur

### CALENDRIER

16 Novembre à PARIS (75)

### COUT

450 €